

Conception d'évaluations adaptées aux objectifs

Le Centre des Compétences futures travaille en étroite collaboration avec les partenaires de projet pour concevoir des évaluations qui correspondent au but, au contexte et aux objectifs des projets d'innovation. Nous évitons l'approche « universelle », car nous reconnaissons que la pertinence des différents modèles d'évaluation dépend du niveau de développement, de la fiabilité des données probantes existantes et de l'échelle du projet d'innovation. Notre approche génère des renseignements exploitables par les fournisseurs de service, des données relatives à ce qui fonctionne pour les décideurs politiques et des idées pour amener chaque projet au niveau supérieur en matière de mise en œuvre, de mise à l'échelle et de rigueur sur le plan de l'évaluation.

Conception des évaluations

En général, nos évaluations utilisent l'un des trois modèles suivants.

1. Évaluation de l'efficacité

En vertu de l'évaluation de l'efficacité, nous cherchons à savoir dans quelle mesure le projet d'innovation peut atteindre les résultats ciblés. Les évaluations se penchent aussi sur les facteurs qui soutiennent le succès. Elles portent sur les liens entre les activités de programme et les résultats intermédiaires qui s'harmonisent au modèle logique du projet d'innovation et fournissent de l'information importante sur le fonctionnement des projets d'innovation en contexte.

L'évaluation de l'efficacité cherche également à comprendre les facteurs de mise en œuvre associés au succès. Cela permet aux partenaires de renforcer l'exécution des projets d'innovation et de peaufiner leurs activités quotidiennes. Ce type d'évaluation est le plus approprié aux projets d'innovation qui sont aux stades préliminaires de développement pour lesquels l'établissement de niveaux de base pour les résultats et une meilleure compréhension des facteurs de succès en ce qui concerne leur mise en œuvre sont essentiels.

L'évaluation de l'efficacité est la plus appropriée pour les interventions qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formelle, et c'est le modèle qui sera le plus utilisé pour nos projets d'innovation.

2. Évaluation des impacts

L'évaluation des impacts se penche sur le lien de causalité d'un projet avec les résultats cibles. Nous estimons l'impact en utilisant un modèle expérimental ou quasi expérimental rigoureux. En générant des données significatives sur la causalité, nous pouvons identifier les solutions du portefeuille du Centre des Compétences futures les plus efficaces et les plus rentables et prendre des décisions éclairées pour déployer ou reproduire les solutions pour aborder les défis les plus pressants du Canada en matière de développement des compétences.

L'évaluation des impacts convient surtout aux projets d'innovation dont l'efficacité et le potentiel de déploiement en vue de surmonter à nos défis les plus pressants en matière de développement des compétences ont déjà été prouvés.

Le prochain appel à propositions du Centre des Compétences futures aura un volet axé sur les interventions prêtes pour une évaluation d'impacts.

3. Évaluation du changement de système

L'évaluation du changement de système sert à évaluer la faisabilité, la valeur et la durabilité des projets d'innovation qui mettent à l'essai de nouvelles approches en matière de politiques, de programmes ou de pratiques relatives au développement des compétences, ou de nouvelles formes de collaboration afin d'atteindre les objectifs partagés.

Ces évaluations se concentrent sur la compréhension du potentiel des projets d'innovation d'agir en tant que catalyseurs de changements dans le système en influençant dans une large mesure l'écosystème du développement des compétences afin d'adopter des approches beaucoup plus efficaces et efficientes. Elles mettent l'accent sur la collecte d'information auprès des intervenants à propos des progrès des initiatives, leur efficacité et leur valeur perçues ainsi que le soutien nécessaire au succès de ces initiatives. Ces évaluations peuvent utiliser des méthodes d'évaluation de l'efficacité ou à stade avancé des méthodes d'évaluation d'impact selon la fiabilité de la base de données probantes relatives au projet et la place de ces données dans le pipeline.

L'évaluation du changement de système tire profit de la collaboration avec les partenaires, y compris les employeurs, les bailleurs de fonds et d'autres intervenants. Le Centre des Compétences futures s'associe aux provinces et territoires afin d'explorer les occasions de partenariat et de favoriser des projets portant sur un changement de système qui profitent aux Canadiens et Canadiennes, aux employeurs et à l'écosystème dans son ensemble.